



Mercredi 03.09.14 | 47e année | No 26

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Aux manettes de commandes...

Le Conseil des jeunes de Neuchâtel, haut lieu de participation des élèves de 12 à 15 ans, prend une longueur d'avance sur ses aînés avec la constitution d'un organe démocratique commun aux communes de Neuchâtel, Peseux et Corcelles-Cormondrèche.

Dans son programme politique «Art de vivre et innovation», le Conseil communal met notamment au cœur de ses préoccupations et ambitions le renforcement de la cohésion et de la citoyenneté. Envisager des fusions avec d'autres communes en fait partie.

Les dispositifs d'intégration citoyenne des jeunes de la ville leur offrent l'occasion de découvrir ou d'affirmer leurs personnalité et aspirations. De mieux prendre conscience de la société dans laquelle ils vivent et de devenir des acteurs à part entière de notre monde. C'est aussi dans ce sens que nous soutenons la Lanterne magique avec son magnifique programme de découverte et de sensibilisation éclairée au cinéma.

Impressionnant de voir comment de nombreux jeunes passent des manettes de commandes des jeux vidéos à celles de la citoyenneté, notamment dans le Conseil ou le Parlement des jeunes. Ce n'est pas du cinéma !

*Thomas Facchinetti
Directeur de la culture
et de l'intégration*



La Semaine du goût a été lancée par une dégustation de soupe au son de l'accordéon.

Les papilles en fête

Une bonne surprise attendait les badauds venus faire le marché mardi à Neuchâtel. Pour le lancement de la Semaine du goût, ils ont pu déguster, au son de l'accordéon, une soupe de légumes et de racines mitonnée par le chef Michel Strangl. Une mise en bouche appétissante avant les nombreux événements prévus jusqu'au 28 septembre dans tout le canton.

Cela fait treize ans que des restaurateurs, producteurs, mais aussi musées et institutions culturelles célèbrent la Semaine du goût en pays neuchâtelois, afin de promouvoir une nourriture variée et équilibrée en privilégiant les produits de saison et de proximité. Cette année, cette fête des papilles a une

savoir un peu particulière puisqu'elle s'associe aux célébrations commémorant l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération. Et c'est ainsi que le dimanche 14 septembre, plusieurs restaurateurs organiseront un Festin du Bicentenaire dans leur établissement. Des balades gourmandes se tiendront également à Cernier et Môtiers.

L'eau à la bouche

Pour le reste, les événements neuchâtelois se distinguent par leur qualité et leur originalité, mais aussi par leur intention didactique. Les gourmets pourront ainsi découvrir les secrets de fabrication du café, du gruyère, du jambon cru ou suivre une savante leçon sur les cépages présents en Suisse avant

l'épidémie de phylloxera par José Vouillamoz, le coauteur de l'encyclopédie «Wine Grapes». «Cette dégustation est l'un des temps forts de la Semaine du goût neuchâteloise», souligne son président Michel Schlup. Elle aura lieu samedi 20 septembre à l'Hôtel Alpes et Lac, qui concoctera le même soir un repas médiéval.

A noter également, en ville de Neuchâtel, des Contes à croquer à la Bibliothèque publique et universitaire, une dégustation à la Maison du fromage Sterchi, une horizontale de fondues au Bain des Dames ainsi qu'un repas musical dans le cloître de la Collégiale. (ab)

Programme complet disponible à la BPU, à l'Hôtel communal ou sur le site internet www.gout.ch



Le Festival de la Formation propose du 12 au 20 septembre 82 formations gratuites à Neuchâtel.



La Lanterne magique donne rendez-vous aux enfants de 6 à 12 ans un mercredi par mois dès le 17 septembre.



Le chœur «In illo tempore» se produira dimanche à l'Eglise rouge en hommage à John Tavener.

Publicité

la maladiere centre
neuchâtel



Pour moi et pour toi.



du 2 au 13
septembre

GAGNEZ!



1 KG D'OR



1x CR-V DIESEL



1x CIVIC TOURER

GRATIS BON À JOUER

Spiel-Gutschein
Bon à jouer
Buono giocata

SPIEL-GUTSCHEIN ZUR GRATIS-TEILNAHME AM SWISS GAME. DAS SPIEL BEFINDET SICH IN DER MALL DES EINKAUFSZENTRUMS. BON POUR JOUER GRATUITEMENT AU SWISS GAME. LE JEU EST SITUÉ DANS LE MALL DU CENTRE COMMERCIAL. BUONO GIOCATO PER PARTECIPARE GRATUITAMENTE A SWISSGAME. IL GIOCO SI TROVA NELLA MALL DEL CENTRO COMMERCIALE.

ET DES MILLIERS D'AUTRES PRIX

50 COMMERCES & SERVICES WWW.MALADIERECENTRE.CH

GARDERIE KIDS CINÉ BÉBÉBAR 857 PLACES 15 PLACES BUS ÉCOLOGIQUE



Dans ce numéro

Lanterne magique

L'heure de la rentrée a sonné pour la Lanterne magique. Elle donne rendez-vous aux enfants âgés de 6 à 12 ans dès le 17 septembre pour de nouvelles découvertes cinématographiques.

Page 4

Véhicules et machines



Le Conseil général a accepté un crédit de près de 3,5 millions de francs pour remplacer divers véhicules et machines utiles notamment à l'entretien des espaces publics et au ramassage des ordures ménagères.

Page 8

Avis des groupes

Les groupes politiques s'expriment dans le prolongement de la séance du Conseil général tenue lundi soir à l'Hôtel de Ville.

Page 10

Conseil des jeunes



Le Conseil des jeunes de la Ville de Neuchâtel s'ouvre aux élèves de La Côte. Explications avec Elyes Hammami et Cyril Babaïantz, respectivement président et vice-président du Conseil des jeunes.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 10 septembre 2014.

Quatre-vingt-deux formations gratuites sont proposées à Neuchâtel dans le cadre du Festival de la formation



Le bus Inforinformation fera halte vendredi 12 septembre de 17 à 19 heures sur la place du Port pour des animations et de courtes séances de formation. • Photo: sp

Donner l'envie d'apprendre

« Réparer pour ne pas gaspiller », « Se préparer à l'entretien d'embauche » ou encore « Rétablir la cohésion cantonale »: voici l'intitulé de quelques-unes des nombreuses formations gratuites qui seront proposées au grand public du 12 au 20 septembre à Neuchâtel, à l'occasion du Festival de la Formation. Organisé dans le canton par l'association « Formation en fête », cet événement vise à (re)donner le goût d'apprendre tout en facilitant l'accès de la population à la formation.

« Cette manifestation a pour but de favoriser la formation à tout âge. Les différentes formations doivent donner aux participants l'envie d'apprendre, et leur permettre de se sentir stimulés. C'est une manière de montrer que la formation ne se limite pas à l'école et aux diplômés », détaille Laurent Comte pour l'association « Formation en fête ». Des loisirs aux thématiques de société en passant par les cours de langues, le festival offre pendant dix jours un large panel de formations dans des domaines aussi insolites que variés (voir encadré).

Toucher les publics précarisés

Ces formations gratuites s'adressent à un large public, en particulier aux personnes qui ont peu accès aux formations comme des handicapés, des migrants et des chômeurs. « Nous avons eu de nombreux contacts avec le milieu associatif pour toucher ces publics précarisés », relate Laurent Comte. L'association « Formation en fête » s'est rendue auprès d'associations pour expliquer les buts de la manifestation. Sur les 1'600 places proposées, environ 700 ont déjà trouvé preneurs. Les organisateurs espèrent attirer entre 1'000 et 1'200 personnes. Certains cours sont déjà complets et auraient pu se remplir trois fois. D'autres suscitent moins d'intérêt, car ils touchent un public plus spécifique. « Ce sont les cours de développement personnel, souvent chers sur le marché, qui marchent le mieux », précise Laurent Comte.

Formateurs bénévoles

L'association « Formation en fête » a choisi une série de thèmes larges avant de lancer un appel aux formateurs d'adultes, qui œuvreront à titre bénévole. Toutes les formations dispensées dans le cadre du festival

sont gratuites et décentralisées. Elles se tiennent soit dans des lieux de formation, soit dans des salles réservées pour l'occasion dans le canton de Neuchâtel. Lancé dans tout le pays par la Fédération suisse pour la formation continue, l'événement est coordonné en Suisse romande et à Neuchâtel par l'association « Formation en fête ». (ak)

Formations gratuites et pour tous

L'association « Formation en fête » se présentera au public samedi au marché de Neuchâtel. Ses membres expliqueront la démarche du Festival de la Formation tout en distribuant des brochures. Ils présenteront les 82 cours proposés dans les domaines suivant: arts&culture, création, nature, société, sport&santé, langues et travail. Parmi les formations proposées, figurent entre autres l'escrime médiévale, le serbe pour débutants, osez le changement, feutrer la laine ou encore prendre soin du soignant. Inscriptions en ligne et renseignements sur www.formationenfete.ch



La Lanterne Magique démarre sa nouvelle saison, sur grand comme sur petit écran

Ensemble au ciné

La Lanterne Magique fait sa rentrée ! Dès septembre, le club de cinéma pour enfants donne rendez-vous un mercredi par mois aux six à douze ans, pour leur faire découvrir sur grand écran des films de qualité qui les feront rire, frémir, rêver et grandir. Une éducation à l'image bienvenue à l'heure de la surconsommation numérique et de l'omniprésence des écrans.

Contre la modique somme de 40 francs, La Lanterne Magique permet aux enfants de voir neuf films au cinéma durant l'année scolaire, au rythme d'un par mois. Du dessin animé aux grands classiques en passant par le muet, toute la diversité du cinéma est représentée. « Nous avons une réserve de 300 films que nous alimentons régulièrement en nouveautés, ce qui nous permet de ne pas passer le même film dans un intervalle de six ans », explique Raphaël Chevalley, responsable de presse de La Lanterne Magique.

Décrypter les images

Quelques jours avant chaque séance, les membres du club reçoivent à la maison un journal illustré leur révélant le titre du prochain film, ainsi que ses particularités. Le jour dit, les enfants sont accueillis au cinéma par un animateur, qui leur présente le film et discute avec eux des thèmes abordés. Avant que la projection démarre, un spectacle



Fondée voici plus de vingt ans à Neuchâtel, La Lanterne Magique présente des films de qualité aux enfants.

multimédia joué par des comédiens les prépare encore à la découverte. Puis les lumières s'éteignent.

« De nos jours, entre la télévision, les tablettes et les smartphones, les enfants

se retrouvent très vite devant des écrans et sont souvent laissés seuls face aux images, avec toutes les manipulations et confusions que cela peut engendrer », note Raphaël Chevalley. La Lanterne

Magique les aide à se forger un regard critique, tout en développant la cinéphilie. Les enfants reçoivent de façon ludique les clés nécessaires à la compréhension du cinéma et de l'audiovisuel.

Du rire aux larmes

A Neuchâtel, la première séance aura lieu mercredi 17 septembre aux Arcades. Sans rien dévoiler à l'avance, il s'agira d'un film muet et burlesque. « On commence toujours par trois films qui font rire. Suivent trois films qui font rêver, puis trois films qui font peur ou qui sont un peu tristes », explique Raphaël Chevalley. Pour chaque catégorie, les films sont projetés dans l'ordre chronologique, du plus ancien au plus récent.

Toute la programmation est faite depuis Neuchâtel, où a été fondé voici 22 ans ce club de cinéma pour enfants, présent aujourd'hui dans toute la Suisse et à l'étranger. Mais La Lanterne Magique est également active sur Internet et à la télévision. Elle propose ainsi une application gratuite sous forme de quizz destinée aux plus petits et, pour les plus grands, la série « Mission : Ciné », qui dévoile les secrets du cinéma sous forme d'enquêtes fictives jouées par des acteurs professionnels. Les 48 nouveaux épisodes sont à découvrir dès à présent sur la RTS. (ab)

Renseignements et inscriptions sur www.lanterne-magique.org



Agenda culturel

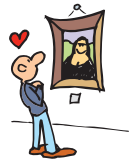
Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), jusqu'à fin septembre, exposition « Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle ». Ouvert lu-ve de 8h à 20h. Sa, lecture publique de 10h à 16h, fonds d'étude de 10h à 12h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel : une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h.

Dimanche 7 septembre, à 14h, 15h et 16h, automates, démonstrations publiques des trois automates Jaquet-Droz.

Mardi 9 septembre, 12h15, mardi du musée, « La décoration de la cage d'es-



calier du Musée par Léo-Paul Robert et Clement Heaton ». Visite commentée par Nicole Quellet-Soguel.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), création audio-visuelle « Préludes pour un loup » du 5 septembre au 19 octobre.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 19 avril 2015, exposition « Imagine Japan » consacrée au Japon.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 4 au 26 septembre 2014, exposition des œuvres de l'artiste Roger Schenk. Vernissage le 4 septembre, dès 19 heures. Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin Botanique (chemin du Pertuis-du-Sault 58),

- du 7 septembre au 8 mars 2015, exposition « Les Champignons de mon jardin ». Photographies en lien avec la campagne de l'Union suisse des sociétés de mycologie : « Des champignons dans mon quartier ». Dès cet automne, Gaëlle Monnat, contrôleuse officielle de champignons, attend de se voir présenter les découvertes du public tous les samedis de 15h30 à 17h30, dans la Villa du Jardin botanique.
- Jusqu'au 5 octobre, « Fleurs d'abeilles », parcours vivant dans le parc. L'histoire entre les fleurs et les abeilles dure depuis cent millions d'années. Elle n'est pas faite que d'amour...
- Jusqu'au 26 octobre, exposition « Belles à croquer ». Entre 1791 et 1830, Louis Benoît (Ponts-de-Martel) réalise un herbier peint comptant plus de

7'000 dessins. Un texte accompagne l'illustration et décrit les usages comestibles qu'on en fait. Le Jardin botanique propose au public de découvrir ces « belles à croquer » dans une scénographie originale installée dans le verger d'arbres fruitiers à haute tige.

- Jusqu'au 26 octobre, exposition « Anciens légumes : retour vers le futur », présentant les légumes oubliés du passé et les anciennes variétés suisses.

L'Atelier des musées organise l'atelier suivant au Jardin Botanique :

- Espace Fleur bleue, atelier du mercredi « Cueillette et cuisine », mercredi 3 septembre, de 14h à 16h, destiné aux enfants de 7 à 10 ans. Le 10 septembre, de 14h à 16h pour les 4 à 6 ans. Le 17 septembre, de 14 à 16h pour les 7 à 10 ans. Inscription : www.atelier-des-musees.ch



L'actualité culturelle

Conférence au MHN

En 1814, la Principauté de Neuchâtel adhère à la Confédération. Deux cents ans plus tard, les autorités helvétiques sont contraintes de redéfinir de nouvelles bases de négociation avec l'Union européenne. Quels sont les arguments comparables de ces deux situations politiques? Analyse par Jacques Pilet, Georges Andrey, Laurent Tissot et Olivier Meuwly, lors d'une conférence-débat conduite par Alain Rebetz.

Musée d'Histoire naturelle, rue des Terreaux 14, vendredi 5 septembre, à 18h30. Entrée libre. Les cérémonies du Bicentenaire de la République et canton de Neuchâtel se tiendront du 12 au 14 septembre prochains.

Musique orientale et jazz

Le Salon Bleu Café invite le public vendredi 5 septembre à 20h30 à découvrir le groupe Dashûr, composé de ses quatre musiciens, qui, au gré de leurs improvisations, interprètent un répertoire s'inspirant des musiques orientales avec quelques allusions au flamenco et au jazz.

Le Salon Bleu Café, faubourg du Lac 27, Dashûr, vendredi 5 septembre dès 20 heures (ouverture des portes). Entrée 10 francs. Renseignements sur www.bleucafe.ch.

Les lève-tôt du MEN

Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel invite le public à venir contempler



le lever du jour, à partir du panorama de la colline de Saint-Nicolas sur le Lac de Neuchâtel et de ses environs

dimanche 7 septembre, dès 6h30. Le programme est le suivant: 7h: lever du jour, 7h15 à 8h15: méditation zen par Jiko Simone Wolf, 8h15 à 8h45: démonstration de Tai Chi par Georges Grillon. Dès 8h30: petit déjeuner chinois. 9h15 à 10h15: visite guidée de l'exposition «Imagine Japan». Cet événement approchera l'Asie aux travers de la pratique de la méditation zen, du Tai Chi et d'un petit déjeuner chinois. Des pratiques qui sont en lien avec l'actuelle exposition «Imagine Japan».

Colline de Saint-Nicolas, dimanche 7 septembre, dès 6h30. Entrée libre pour les activités et la visite guidée. Entrée payante au musée et pour le petit déjeuner. Réservation au 032 717 85 60 ou reception.men@ne.ch.



Le chœur «In illo tempore» rend hommage au compositeur John Tavener

Hommage à un grand compositeur de notre temps



Le chœur «In illo tempore» reprendra dimanche des œuvres de John Tavener en l'honneur de sa mémoire. • Photo: sp

Le chœur «In illo tempore» se produira dimanche à 16 heures à l'Eglise rouge. Sous la direction d'Alexandre Traube, les choristes rendront un vibrant hommage à John Tavener, musicien et compositeur britannique, décédé en novembre dernier.

John Tavener (1944-2013) a marqué son temps par une œuvre essentiellement centrée sur la musique sacrée. Lentes et vocales, ses compositions étaient souvent comparées à celles d'Arvo Pärt. Le choral *a capella* d'après William Blake, la musique du film *The*

Les choristes interpréteront une pièce à treize voix écrite en hommage à John Tavener par le directeur du chœur.

tree of life et le chant de Noël *The Lamb* figurent parmi ses œuvres les plus connues. Et surtout le *Song for Athene* chanté en 1997 lors des funérailles de Diana. Cette pièce ouvrira le

programme de ce concert en hommage à John Tavener.

Transmettre son œuvre

Le chœur «In illo tempore» souhaite transmettre l'œuvre tout à la fois profonde et atypique de John Tavener. Le génie du compositeur sera mis en résonance avec celui de ses prédécesseurs au travers de deux pièces de Thomas Tallis (1505-1585), grand compositeur anglais de la Renaissance. Les choristes interpréteront également «Eternelle mémoire», une pièce à treize voix écrite en hommage à John Tavener par le directeur du chœur, Alexandre Traube.

Deux solistes

Pour rendre hommage à John Tavener, le chœur comptera également sur la présence de John Devore au violoncelle et d'Irina Solomatina Tissot, soprano. Les deux artistes uniront leur talent sur *Akhmatova Songs*. Dans cette pièce, John Tavener avait choisi de mettre en musique différents poèmes de la grande poétesse russe Anna Akhmatova.

Hommage à John Tavener par le chœur «In illo tempore»: dimanche 7 septembre à 16 heures à la Basilique Notre-Dame (Eglise rouge) à Neuchâtel. Entrée libre, collecte. Renseignements sur www.inillotempore.ch

Chronique culturelle



Digitales idylliques

Deux manifestations musicales les pieds dans l'eau se sont disputées les faveurs du public ce week-end: le Festival de jazz d'Auvernier et les Digitales. Et il aura fallu jongler pour entendre un peu de l'une, un peu de l'autre, en sacrifiant malheureusement le final en apothéose des Jardins musicaux. Le Festival de musique électronique des Digitales a lieu dans toute la Suisse à des dates différentes. Il est organisé depuis 2006 dans le canton de Neuchâtel par le collectif Cycle opérant qui avait choisi les Jeunes-Rives pour l'édition 2014. De 15h à 22h, pas moins de 12 génies de la bidouille de circuits électroniques ont fait voyager le public confortablement installé dans des transats multicolores avec vue sur le lac. On se serait cru en été! Dernière étape des Digitales cette année pour ceux qui auraient manqué ce moment idyllique: le 6 septembre dès 16h dans le jardin botanique de Berne. Ces deux festivals, comme d'autres avant eux, ont su tirer le meilleur des partis du cadre dans lequel ils se déroulent. Le paysage lacustre est ainsi devenu la vedette incontestée de leur programmation. Et alors que le soleil se couche sur Auvernier, on se dit que ce coin de pays est toujours – et de loin – le plus beau du monde!

Patrice Neuenschwander



Parlement des jeunes

C'est la rentrée pour le Conseil des Jeunes avec quelques nouveautés

Dès lundi 25 août et jusqu'au 12 septembre, les élèves du cycle 3, tous niveaux et sections confondus, des Centres scolaires du Mail, des Terreaux et de la Côte, pourront s'inscrire auprès de leurs secrétariats respectifs pour devenir membres du Conseil des Jeunes.

Le Conseil des Jeunes a pour mission de donner la parole aux jeunes et de leur permettre de soutenir et de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur, car c'est eux qui connaissent au mieux leurs besoins au quotidien. Depuis cette année, le Conseil des jeunes s'ouvre également au Centre de la Côte pour permettre aux jeunes qui habitent les quartiers ouest de la ville de participer activement au développement de la société. Cette extension est possible



URBAN STREET, une soirée réservée aux jeunes des écoles secondaires.

grâce au partenariat avec les communes de Peseux et de Corcelles-Cormondèche.

C'est avec de nouveaux membres issus de trois collèges différents, des partenaires plus variés, un budget augmenté à 42'000 francs et une dynamique encourageante que le nouveau Conseil des jeunes de la Ville de Neuchâtel et de la Côte se projette vers l'avenir.

En attendant la rentrée, le Conseil des jeunes vous présente le projet phare de l'année: la soirée **URBAN STREET** qui aura lieu le **samedi 6 septembre 2014 à la Case à chocs de Neuchâtel de 19 heures à minuit!**

Urban Street c'est tout un programme: des concerts avec les Jeunes Titans et le Michigang, du breakdance avec l'Ecole Groove, une street disco,

des ateliers de rap, de beatbox, un open mic, un coin chill, etc.

Depuis plusieurs mois, une trentaine de membres du Conseil des Jeunes, âgés de 10 à 15 ans, réunissent leurs efforts pour définir et mettre en place le concept. Ils se démènent pour garantir le plein succès de cette soirée organisée sur un principe participatif, et qui a pour but de réunir tous les élèves des écoles secondaires du littoral neuchâtelois. De la décoration, aux animations en passant par la promotion, les jeunes n'ont pas hésité à sacrifier leur temps libre pour proposer une soirée dont on se souviendra longtemps.

Une dizaine de membres du Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (leurs homologues plus âgés) ainsi que l'équipe du Midnight jeuNE et des collaborateurs du Centre de Loisirs de Neuchâtel ont souhaité leur prêter main forte et seront présents en place de la salle mais aussi pendant cette soirée strictement interdite aux adultes.

Service de la Culture et de l'Intégration



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Nouveauté: du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes 10 entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Cercle de la Voile de Neuchâtel



Camps de voile sur dériveurs ou planches à voile, initiation ou perfectionnement pendant les vacances d'été en matinée, après-midi ou soirée (9h-12h/14h-17h/17h-20h). Contact: 079 955 51 62. Renseignements: <http://www.cvn.ch>.

Handball et Mini-Handball (HBC Neuchâtel)

Tournoi

- Samedi 6 septembre à 9 heures, salle de la Riveraine, catégorie Hommes, 2^e, 3^e et 4^e ligue.
- Dimanche 7 septembre à 8h30, salle de la Riveraine, catégorie Dames, 2^e et 3^e ligue.

Swin golf de Neuchâtel - Tournoi international

Le 4^e Tournoi International de Swin Golf se déroulera **du jeudi 4 au lundi 8 septembre**. Renseignements complémentaires sur www.swingolfneuchatel.ch. Swin Golf, Parc de pierre-à-bot, tél. 079 653 37 87.

Football corporatif

Terrain des Charmettes

Lundi 8 septembre à 18h45, La Gondola - Olympique Metalor, Coupe.

Football

Pierre-à-Bot Nouveau Synthétique

Vendredi 5 septembre à 20h, Helvetia - Espagnol, vétérans
Samedi 6 septembre à 9h, Xamax FCS I - GE2L La Neuveville-Lamb., Juniors E
A 10h45, Xamax FCS I - Grpm Le Parc, Juniors C
A 17h30, Xamax FCS II - Deportivo, 2^e ligue

A 20h, ASI Audax II - Coffrane, 3^e ligue.

Terrain naturel de Pierre-à-Bot

Samedi 6 septembre à 9h, Xamax FCS II - Béroche-Gorgier, Juniors E
A 14h45, Xamax FCS I - Grpm la Côte, Juniors B.

Terrain du Chanet I

Vendredi 5 septembre à 20h, FC Neuchâtel City - Coffrane, 4^e ligue
Samedi 6 septembre à 10h, Xamax FCS - Team ANF Littoral, M12
A 12h, Xamax FCS - Team AFF, M14
A 16h30, Xamax FCS féminin - Le Locle, Juniors B.



Terrain du Chanet II

Stade de la Maladière

Samedi 30 août à 12h, Xamax FCS M18 - BSC Young-Boys, M-18
17h30, Xamax FCS - FC Sion II.



Le Conseil général donne son feu vert au remplacement de divers véhicules et machines

Renouvellement du parc communal des v

Le Conseil général a approuvé lundi soir par 31 voix et 5 abstentions un crédit de 3,47 millions de francs pour le remplacement de divers véhicules et machines. Ceux-ci sont utilisés pour assurer les différentes missions de la Section infrastructures et énergies tels le ramassage des déchets et l'entretien des espaces publics. Cette enveloppe globale couvre l'acquisition de sept gros véhicules et une série d'autres équipements pour la période 2014-2017.

Sensible aux questions environnementales, le groupe PopVertsSol a souligné l'importance de la durabilité des différents camions. «Le remplacement d'un véhicule devrait intervenir lorsqu'il ne convient plus et pas parce que l'on a davantage d'argent», a indiqué son porte-parole Edouard Jeanloz. Le groupe socialiste quant à lui, a constaté la difficulté d'appréhender le changement de tel ou tel véhicule. «Il faudrait que l'on comprenne mieux comment est définie la durée de vie de ces véhicules», a déclaré le socialiste Philippe Loup. «Nous nous prononçons sur l'attribution d'un outil de travail», a rappelé Jérôme Bueche pour le groupe PLR. Et d'ajouter: «J'en profite pour dire merci aux utilisateurs de ces véhicules pour l'entre-

tien des espaces publics et les réalisations florales».

« On ne change pas ces véhicules par plaisir, mais pour répondre à une réalité financière et économique. »

PASCAL SANDOZ

Trouver le bon équilibre

Le choix des véhicules s'effectue avec le soutien des contremaîtres, des ingénieurs et des chefs de services communaux. La Ville n'est pas attachée à une marque particulière. Elle lance des appels d'offre avec un cahier des charges détaillé pour chacun des véhicules à acquérir. «Il s'agit de trouver le bon équilibre entre les frais d'entretien et le fait de remplir une mission», a expliqué Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et Energies. Le Conseil communal reste attentif aux critères environnementaux. «Il n'existe pas d'alternative électrique pour les véhicules lourds et les utilitaires. Néanmoins, nous opterons toujours pour les solutions qui favorisent le respect de l'environnement et

le développement durable», a précisé le conseiller communal.

Deux camions en moins

«Avec les achats prévus et la réorganisation de la gestion des déchets, nous parviendrons à diminuer de deux unités notre flotte de grands véhicules tout en améliorant les prestations», a relevé le directeur des Infrastructures et Energies. En effet, l'implantation de conteneurs enterrés commence à porter ses fruits. Le nombre de collaborateurs est passé de 147 à 136, sans licenciement. Cette diminution de deux camions vient s'ajouter aux économies déjà réalisées. A la suite de l'introduction de la taxe au sac, la gestion des déchets se trouve en pleine mutation. Le ramassage des ordures ménagères en porte à porte a largement diminué avec l'installation des conteneurs enterrés. Cette prestation nécessitait autrefois quatre camions. Dans le contexte actuel, la Ville va pouvoir se séparer de deux d'entre eux, sans devoir les remplacer.

Par ailleurs, le Conseil général a également accepté de classer le postulat socialiste demandant la mise sur pied en collaboration avec le Canton et les autres communes d'une centrale pour l'achat des véhicules lourds les plus utilisés. Celle-ci ne verra donc pas le jour. (ak)



Le Conseil général a accordé un crédit de 3,47 millions de fr

Les armoires de commande des feux (ici celle de la place Numa-Droz) pourraient devenir à l'avenir des espaces d'expression artistique.



Le Conseil général vote un crédit de 340'0

La coquette

Le Conseil général a donné son feu vert au remplacement de deux armoires de commande de feux de circulation situées au centre de la place Numa-Droz et devant la façade est des Caves du Palais. Il a accordé pour ce faire - par 30 voix contre 2 et 4 abstentions - au Conseil communal un crédit de 340'000 francs. Le déplacement - pour des raisons d'esthétique - de l'armoire qui gère les feux du carrefour Terreaux-Gare-Bercles a posé problème et sera rediscuté en commission. Pour en être certains, les élus ont retranché quelque 100'000 francs au crédit initial sollicité par le Conseil communal.

Bien décidé à poursuivre le programme de renouvellement des armoires de commande des feux de circulation de la ville, le Conseil communal demandait

véhicules et machines



s de francs pour assurer le renouvellement du parc de véhicules et machines de la Ville.

40'000 francs pour remplacer deux armoires de commande de feux

erie attendra

au Conseil général un crédit total de 442'000 francs pour procéder au remplacement de ces deux armoires devenues obsolètes et pour lesquelles on ne trouve plus de pièces de rechange.

Décorées par des artistes

Le Conseil général a admis la nécessité de changer ces armoires tout en se posant quelques questions. Ne faudrait-il pas attendre de savoir ce que deviendra la place Numa-Droz avant de changer son armoire ? Un rond-point ne pourrait-il pas remplacer les feux au carrefour Terreaux-Boine-Bercles-Gare ? Ces armoires ne pourraient-elles pas être décorées par des artistes ?

Déplacement repris en commission

À ces interrogations, les groupes PVS et PLR ont ajouté le refus caté-

gorique de dépenser quelque 100'000 francs en travaux de génie civil pour déplacer au bas de la Boine l'armoire installée devant les Caves du Palais. Cette dépense doit être prise en charge par le propriétaire de l'immeuble récemment rénové si l'armoire en question lui pose des problèmes esthétiques, a fait valoir PVS. Il suffirait de peindre ladite armoire de la même couleur que la façade des Caves du Palais, selon le PLR qui a parlé de « coquetterie » malvenue. Les deux groupes ont fait passer contre l'avis des socialistes un amendement retranchant les 100'000 francs de génie civil du crédit de 442'000 francs réclamé par le Conseil communal. Sur proposition de l'exécutif, cette question sera toutefois rediscutée en commissions d'urbanisme et financière.

Rond-point impossible

Pour le reste, le PS a proposé que les armoires de commande de feux de circulation deviennent des espaces d'expression pour artistes, proposition qui a eu l'air de plaire au Conseil communal. Au nom de ce dernier, Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, a expliqué qu'il était impossible d'aménager un rond-point au haut des Terreaux qui réponde aux exigences des bus et des camions par manque de place. Quant à l'armoire de la place Numa-Droz, elle est en bout de course et il devient urgent de la déplacer. Et impossible d'attendre encore pour savoir ce que deviendra à futur cette place centrale de la ville. Pour l'heure, le peuple s'est prononcé et rien n'est prévu à la planification 2014-2017 pour son réaménagement.

Mur reconstruit

Le Conseil général a pris acte à l'unanimité de la dépense de 185'592 francs que le Conseil communal a dû engager dans l'urgence en février dernier pour refaire le mur de soutènement – construit vers 1940 et en très mauvais état – situé au nord des courts de tennis du Mail. Le montant en question dépassant les compétences financières de l'exécutif (135'000 francs), ce dernier devait recevoir a posteriori l'aval du Conseil général. Ce qui est fait désormais non sans quelques remarques. PVS a critiqué le manque d'anticipation du Conseil communal, affirmant qu'agir dans l'urgence coûtait cher... De façon générale, les groupes ont souhaité une politique plus prospective de la part de la Ville en ce qui concerne l'entretien du patrimoine communal. Le conseiller communal Olivier Arni a répondu que l'exécutif partageait pleinement cette volonté, initiant même depuis plusieurs années une politique visant un entretien durable et proactif du patrimoine bâti et non-bâti.



Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR

Les Caves du Palais renaissent comme le Phoenix de ses cendres !

Amélie Blohm Gueissaz : Sept ans après avoir acquis les anciennes Caves du Palais la ville les a vendues en été 2010 à la régie immobilière Naef.

Cette vente a provoqué des grands débats opposant la gauche et la droite au Conseil général qui accepta finalement de se séparer de cet édifice du XVIII^e siècle afin qu'il soit totalement rénové.

À l'époque, le PLR plaidait avec ferveur pour la vente des Caves pour lesquelles la Ville n'avait pas de projet particulier et qui étaient que ponctuellement utilisées et de surcroît, très mal entretenues.

Aujourd'hui le PLR n'a pas changé d'avis et pense toujours que ce fut la bonne décision que de se séparer des Caves du Palais.

Quel plaisir de voir – après d'importants travaux de rénovation – renaître les Caves du Palais comme le Phoenix de ses cendres ! Avec de nombreuses nouvelles places de travail, les Caves du Palais contribueront au dynamisme économique du centre-ville. Aussi, le quartier en haut de la rue des Chavannes en sera l'un des premiers bénéficiaires ! La Ville est plus belle qu'avant, elle a pu réduire sa dette de plus qu'un million de francs et faire l'économie d'importants frais de fonctionnement pour entretenir les Caves du Palais.

Une question bien moins importante concernant le déplacement d'une armoire de commande électrique devant les Caves est aujourd'hui à l'ordre du jour : Le PLR estime qu'il n'est pas nécessaire de déplacer à grand frais l'armoire de commande de l'autre côté de la chaussée. En revanche il lui semble souhaitable de la nettoyer car elle est sale, taguée et noircie de la pollution.

Groupe socialiste

Prix de la Citoyenneté : une belle façon de valoriser l'engagement pour la collectivité !

Jonathan Gretillat : Les candidatures pour le nouveau Prix de la Citoyenneté sont ouvertes ! Action phare du programme politique de la législature, le Prix de la Citoyenneté marque de manière concrète la volonté des autorités communales de renforcer la cohésion sociale et la citoyenneté au sein de notre cité millénaire. Cette reconnaissance symbolique – mais tout de même dotée d'une récompense de 5'000 francs



Se séparer des Caves du Palais fut une bonne décision, estime le groupe PLR.

– vise ainsi à encourager et à mettre en lumière les citoyennes et les citoyens qui, individuellement ou en groupe, ont contribué par leur action à but idéal à enrichir les liens sociaux et à améliorer la qualité de vie en Ville de Neuchâtel.

On peut tout particulièrement penser aux initiatives spontanées de solidarité, aux actes d'entraide ou aux autres petits engagements du quotidien qui sont accomplis dans l'ombre et rarement reconnus à leur juste valeur, alors qu'ils sont essentiels à la collectivité, et en particulier à ses membres les plus défavorisés. Les actions citoyennes sont pourtant nombreuses et le plus souvent méconnues ; le Prix de la citoyenneté permettra ainsi de valoriser les personnes qui s'engagent pour le bien commun, et de découvrir la grande richesse qu'ils représentent pour notre communauté.

Si vous avez la chance de connaître dans votre entourage des personnes qui mériteraient ainsi d'être récompensées pour leur action, n'hésitez pas un seul instant à proposer leur candidature jusqu'au 19 septembre 2014. Pour les renseignements pratiques, rendez-vous sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : <http://www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete>.

Groupe PopVertsSol

Edouard Jeanloz : Notre groupe a lu avec attention le rapport sur l'achat de 36 véhicules destinés à la voirie et à l'entretien des espaces verts, en remplacement de la flotte actuelle d'ici 2017. Nous l'avons trouvé explicite et bien documenté. Nous avons relevé le souci du Conseil communal et de ses services de lier tout achat de véhicules à moteur

à l'application prépondérante de critères environnementaux tels les filtres à particules, les émissions sonores ou la production de CO₂.

Tout achat mérite réflexion. D'autant plus s'il concerne des véhicules qui vont servir sur une longue période et qui sont destinés à être utilisés sur la voie publique. Par souci d'exemplarité, nos autorités, dans leur politique d'achats, doivent mieux intégrer deux termes : l'énergie grise et l'écobilan.

L'énergie grise est la quantité d'énergie nécessaire au cycle de vie d'un matériau ou d'un produit : la production, l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en

œuvre, l'utilisation, l'entretien puis pour finir le recyclage. Chacune de ses étapes nécessite de l'énergie, qu'elle soit humaine, animale, électrique, thermique ou autre. En cumulant l'ensemble des énergies consommées sur l'ensemble du cycle de vie, on peut prendre la mesure du besoin énergétique pour la fabrication d'un matériau ou d'un produit. Cette connaissance peut guider ou renseigner les choix en vue de réduire notre impact environnemental.

L'écobilan est une analyse systématique de l'impact environnemental de produits pendant tout leur cycle de vie. Il détermine les phases qui ont le plus d'impact négatif sur l'environnement telles la consommation en matière première, leur influence sur l'effet de serre et la pollution des eaux.

Ces données ne figurent pas encore sur la publicité qui concerne la vente des articles, si ce n'est à travers les étiquettes énergétiques. Mais n'oublions pas que 60% de l'énergie que nous utilisons est consommée à l'étranger. Le bon sens et l'intérêt public invite nos autorités et chaque citoyen à prendre en compte l'énergie grise et l'écobilan pour chaque achat qui sera dûment justifié indispensable, si possible de fabrication locale, solide et donc durable, réparable et enfin recyclable pour amortir cette énergie grise si souvent d'origine non-renouvelable, polluante et si coûteuse pour la santé de notre planète.



Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Dimitri Paratte (PopVertsSol), président.

Y compris le président, 37 membres sont présents : M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Gianfranco De Gregorio (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés : M^{mes} et M. Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Béatrice Haeny (PLR), Vincent Pahud (PDC).

Le Conseil communal était représenté par M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol), présidente, M. Thomas Facchinetti (Soc), vice-président, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Olivier Arni (Soc), et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

A propos...



Pour vivre, laissez vivre!

Même si à l'étranger on cite toujours Stockholm comme capitale de la Suisse, notre pays reste un havre de paix et de stabilité où l'espérance de vie est grande, proche de 83 ans. Mais une étude de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne vient troubler notre sérénité. Les résidents helvétiques souffrent d'inégalités de traitement: on vit plus vieux près d'un lac ou d'une ville! Les Neuchâtelois ont donc une longueur d'avance. L'analyse de l'espérance de vie selon les régions de résidence démontre que le niveau de formation, la profession et la position sociale jouent également un rôle décisif, comme le fait d'être marié ou non. Il en est de même de l'appartenance religieuse. En fait, sans remettre en cause le sérieux de l'étude et son caractère scientifique, on n'apprend rien de nouveau. Plus encore, on reste sceptique à la lecture des résultats. L'homme n'est-il pas né pour vivre seulement et non pour se préparer à vivre?

Rémy Voirol

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant une demande de crédit pour la signalisation lumineuse,
- concernant une demande de crédit pour le remplacement et l'acquisition de divers véhicules et machines,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 1^{er} septembre 2014, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 15 octobre 2014.

Neuchâtel, le 3 septembre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,
Christine Gaillard

Le chancelier,
Rémy Voirol

La Ville officielle

Ouverture d'une permanence téléphonique dans l'Arc jurassien

Une écoute active aux couples et familles

Les secteurs couples et familles du CSP Berne-Jura et de Caritas Jura ainsi que les services de consultation conjugale du canton de Neuchâtel de la FAS - Fondation pour la coordination sociale et du CSP Neuchâtel - offrent cette nouvelle prestation, depuis le 1^{er} septembre 2014:

Permanence téléphonique couple et famille de l'Arc jurassien

0840 420 420

du lundi au jeudi de 12h30 à 14 heures

Assurée par des conseillers conjugaux expérimentés, cette permanence s'adresse à toute personne domiciliée ou travaillant dans l'Arc jurassien (Berne francophone, Jura, Neuchâtel), qui souhaite aborder des questions liées à des difficultés rencontrées dans son couple ou sa famille, notamment aux questions liées à la conjugalité, à la parentalité et aux relations avec les familles d'origine.

La permanence téléphonique permet un contact direct, rapide et anonyme avec un-e professionnel-le de la relation de couple, afin de pouvoir:

- déposer quelque chose de douloureux qui vient de se produire ou alors qui dure depuis un certain temps et qui épuise;
- recevoir, par l'écoute d'un professionnel, une aide immédiate en cas de crise aiguë;
- bénéficier d'une écoute active: le professionnel aide l'appelant à mettre des mots sur les difficultés et à mieux les percevoir. Il peut contenir, dédramatiser, éventuellement proposer des pistes;
- éviter de prendre une décision hâtive, prendre un peu de recul, et se donner, le cas échéant, la possibilité de bénéficier de l'offre de la consultation conjugale et familiale;
- être renseigné sur les prestations, le cadre, la spécificité de la consultation conjugale et familiale.

En fonction des difficultés abordées, le professionnel de permanence évaluera s'il convient de conseiller à l'appelant une consultation ou un contact avec une autre institution. Ce temps d'écoute, d'une durée d'une vingtaine de minutes, ne remplace pas une consultation conjugale ou familiale.

Renseignements complémentaires sur www.permanencecouplefamille.ch. En dehors des heures de permanence, il est possible d'envoyer un message par courriel à l'adresse suivante: contact@permanencecouplefamille.ch.

La Courte Echelle

Réouverture

La Courte Echelle, espace de vie enfants-parents, ouvre ses portes quatre demi-journées par semaine.

Une équipe de professionnels est à disposition des enfants de 0 à 5 ans, accompagnés d'un parent: maman, papa, grands-parents ou personne s'occupant de l'enfant.

L'anonymat est respecté. Seuls le prénom et l'âge de l'enfant sont notés sur le tableau d'entrée. Le coût est de Fr. 3.- pour la demi-journée.

La Courte Echelle, rue des Fausses-Brayes 3, tél. 032 724 45 15, www.lacourteechelle.ch est ouverte lundi et mardi de 14h30 à 17h30 et mercredi et jeudi de 8h45 à 11h45.

Midi Tonus

Programme automne 2014

Le Service cantonal des sports, en collaboration avec des partenaires des différents districts en lien avec les milieux sportifs du canton de Neuchâtel, encourage ses citoyens à bouger durant la pause de midi au travers du programme

Midi Tonus,
du 8 septembre
au 15 décembre 2014.

Durant 12 séances et pour un prix modique de 70 francs, Midi Tonus offre à la population le loisir de découvrir entre autres l'aïkido, le tai chi chuan, la zumba, l'escrime ou encore la pole dance.

Pour découvrir la totalité des activités proposées et dispensées près de son lieu de travail ou de vie, ou pour obtenir de plus amples renseignements et inscriptions au programme: Neuchâtel, région du Littoral, Service des sports, tél. 032 717 77 99, www.lessports.ch, courriel: ecolesdu sport@ne.ch

Journée mondiale de prévention du suicide

Parlons-en!

L'association neuchâteloise de prévention du suicide «Parlons-en» tiendra un stand d'information:

samedi 6 septembre
entre 8 et 12 heures
à la place Pury.

Organisé en marge de la Journée mondiale de prévention du suicide qui a lieu le 10 septembre, cet événement a pour but de sensibiliser le public et plus particulièrement les jeunes à la problématique du suicide. L'association «Parlons-en» anime notamment des groupes de parole pour les personnes touchées de près ou de loin par le suicide.

- **Renseignements sur www.suicide-parlons-en.ch**

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 25 au 31 août 2014

- Température extérieure moyenne: 17.1° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

La bonne idée: L'éclairage indirect par des lampes halogènes, c'est du chauffage qui, accessoirement, éclaire. Donc un problème de plus durant les périodes de forte chaleur.



La chronique « passion verte » de...

Misère, misère...

Luc
Vincent



Cet été, une misère! Manque de lumière, beaucoup de pluies, on doit faire avec!

Les plantes, elles aussi, doivent s'adapter avec plus ou moins de mérite suivant dans quelles situations les hommes les mettent.

A ce petit jeu, les Tradescantia se débrouillent plutôt bien, si on les observe dans les massifs le long du quai Ostervald.

C'est le botaniste anglais Edward Palmer, qui avait effectué plusieurs collectes de plantes en Arizona et en Californie, qui découvre pour la première fois au Mexique, dans l'état du Tamaulipas le Tradescantia pallida vers les années 1890.

Il existe plus de 30 espèces de Tradescantia de par le monde, mais la plante est plus connue sous le nom général de misère, en raison de sa faculté de résister à des conditions de cultures parfois misérables. On doit au botaniste Carl von Linné la création du genre Tradescantia, en l'honneur de l'Anglais voyageur John



Tradescant père (1570-1638). Ce jardinier de la noblesse anglaise a été l'un des premiers à faire un cabinet de

curiosités afin de montrer au public des plantes et des objets venus d'ailleurs.

Le Tradescantia fait partie de la famille des Commelinacées qui compte plus de 600 espèces de plantes qui poussent dans les régions tropicales. On reconnaît facilement les plantes de cette famille car elles ont toutes des feuilles qui engainent la tige et des nervures parallèles. Et puis, la fleur a trois sépales, trois pétales et deux fois trois étamines, la fleur est petite, mais cela vaut la peine de prendre une loupe et de l'observer. Une fleur dure un jour, mais dans la gaine il y a souvent plusieurs boutons qui attendent pour s'épanouir.

C'est la couleur pourpre violet qui a fait l'attraction de Tradescantia pallida, dès les années 50. Il décroche le statut plante d'appartement, il pousse facilement dans les endroits les plus inhospitaliers des appartements, souvent oublié dans un coin avec une luminosité médiocre, notre misère résiste à tous les mauvais traitements. Si la plante devient trop longue, on coupe quelques pousses qui en quelques mois redonnent une belle plante. Cette faculté de se propager rapidement, la met en Australie sur le banc des plantes invasives.

Mais Tradescantia n'a pas fini de nous étonner. Des recherches récentes ont mis en évidence les remarquables facultés de notre plante à épurer l'air de nos appartements

Bonnes découvertes.

L.V.



A travers l'histoire



L'enceinte de la ville, visible depuis le croisement du sentier du Donjon et de la rue Jehanne-de-Hochberg, était autrefois encombrée de divers bâtiments qui en cachaient la vue. En 1946, des travaux de restaurations sont entrepris, sous la conduite de l'architecte Jacques Béguin, pour remettre en valeur le rempart, le fossé, le donjon et la terrasse à l'ouest du Château et de la Collégiale. La redécouverte de ce patrimoine historique donne lieu à une inauguration en grande pompe le 24 octobre 1947. Photographie d'E. Sauser, vers 1945, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photo actuelle: Stefano Iori.

Cours gratuits pour les aînés

Profiter des chaînes de télévision numérique

Afin de faciliter l'accès des aînés aux chaînes de télévision numérique, Vidéo 2000 et Pro Senectute proposent aux personnes concernées de suivre un cours qui se tiendra à Neuchâtel, à la chaussée de la Boine 2,

en 2014, les

- vendredi 29 août de 14 à 15 heures,
- mardi 23 septembre de 10 à 11 heures,
- lundi 20 octobre de 14 à 15 heures,
- vendredi 21 novembre de 10 à 11 heures,
- mercredi 17 décembre de 10 à 11 heures,

ainsi qu'en 2015, les

- jeudi 22 janvier de 14 à 15 heures,
- mardi 17 février de 10 à 11 heures,
- lundi 16 mars de 14 à 15 heures.

Organisés en petits groupes, ces cours d'une durée d'une heure permettront de découvrir les avantages du «Tout numérique», et d'apprendre la marche à suivre pour profiter des programmes numériques. Des explications seront données sur l'installation du convertisseur analogique-numérique et de son fonctionnement.

Renseignements complémentaires: Inscription gratuite auprès de Pro Senectute Arc jurassien, 032 886 83 40 ou par courriel: prosenectute.ne@ne.ch.

Marchés aux puces

Deux marchés aux puces sont agendés pour le mois de septembre :

au Jardin anglais
samedi 6 septembre
de 10 à 17 heures

**Dans le jardin
du Foyer de l'Ermitage**
(Charles-Knapp 40)
mardi 9 septembre
de 10 à 16 heures.

Pour le marché aux puces se déroulant au Jardin anglais, des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur www.brocante-neuchatel.ch.

La Ville officielle

Personnel communal

Assermentations



Mercredi 20 août s'est déroulée la cérémonie d'assermentation d'une partie du personnel communal organisée par la Ville de Neuchâtel.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Yves Nicod (Amodus SA), d'un permis de construire pour le remplacement d'une station de base de téléphonie mobile 2, Esplanade Léopold-Robert, articles 13496 et 13497 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Sunrise communications SA, représentée par Huawei Technologies Switzerland AG. Les plans peuvent être consultés du 29 août au 29 septembre 2014, délai d'opposition.

Demande de la Société Accom électricité-télématique, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs photovoltaïques dans le jardin au chemin des Prises 21, article 1426 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Yves Canonica. Les plans peuvent être consultés du 29 août au 29 septembre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Roland Hess, architecte à La Chaux-de-Fonds (Sareg SA), d'un permis de construire pour la construction de 3 maisons familiales individuelles et d'un garage collectif au chemin des Brandards (32), article 8708 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Raffaello Radicchi. Les plans peuvent être

consultés du 5 septembre au 6 octobre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Peter Brunner, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Peter Brunner), d'un permis de construire pour la création de 50 nouvelles places de parc et la transformation de 2 places existantes en places pour personnes handicapées à la rue du Puits-Godet 16-24, articles 12369 et 12370 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Swisscanto Anlagestiftung et IRT SA. Les plans peuvent être consultés du 5 septembre au 6 octobre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Dino Biancolin, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture D. Biancolin & R. Barzé), d'un permis de construire pour la construction d'un foyer scolaire 5, rue de Port-Roulant, article 13789 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation les Perce-Neige Centre pédagogique. Les plans peuvent être consultés du 5 septembre au 6 octobre 2014, délai d'opposition.

Demande de Madame Natacha Gagnebin, architecte à Cortaillod (Ng architecture Sàrl), d'un permis de

Echos

■ Mercredi 27 août, M. Pascal Sandoz, directeur du développement de l'agglomération, a représenté le Conseil communal lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'Association des communes neuchâteloises.

■ Samedi 30 août, M^{me} Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a représenté le Conseil communal lors de l'inauguration du Tramway de Besançon.

■ Aujourd'hui, mercredi 3 septembre, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, M^{me} Christine Gaillard, présidente et MM. Thomas Facchinetti, vice-président, Pascal Sandoz, conseiller communal, participent à la manifestation officielle marquant le 30^e anniversaire du CSEM (Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique).

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Marianne et Robert Trollier-Guex, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, et à M^{me} et M. Jacqueline et Charles Guinchard-Meyer, à l'occasion de leur 65^e anniversaire de mariage.

construire pour la démolition d'une maison familiale et la construction d'une maison d'habitation au chemin des Ribaudes 11, article 8204 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Rachel et Yves Oesch. Les plans peuvent être consultés du 5 septembre au 6 octobre 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Programme cinéma pour la semaine du 3 au 9 septembre 2014

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

HERCULE (3D)
2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
VF ve au sa 23h.
De Brett Ratner.

OPÉRATION CASSE-NOISETTE (3D)

1^{re} semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 15h30.
Rex, 2D : VF me au ma 16h.
VF sa/di 14h.
De Peter Lepeniotis.

QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?

2^{re} semaine. 6 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15.
De Philippe de Chauveron.

BOYHOOD

3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all di 10h15.
De Richard Linklater.

APOLLO 2

LES GARDIENS DE LA GALAXIE (3D)
4^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h45, 20h30. VF ve/sa 23h.
De James Gunn.

PARTY GIRL

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h30.
De Marie Amachoukeli.

À LA RECHERCHE DE VIVIAN MAIER

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all di 10h45.
De Charlie Siskel.

APOLLO 3

LES COMBATTANTS
1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, 20h15.
De Thomas Cailley.

PLANES 2 (2D)

7^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 15h15.
De Roberts Gannaway.

EXPENDABLES 3

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
De Patrick Hughes (II).

CAPITAINE THOMAS SANKARA
2^e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF di 11h.
Rex: VF me au ma 18h.
De Christophe Cupelin.

ARCADES

LUCY
5^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h, 20h30. VF je, sa au ma 18h. VF ve/sa 23h.
VO angl. s-t fr/all me, ve 18h.
De Luc Besson.

DRAGONS 2 - HOW TO TRAIN YOUR DRAGON (3D)

1^{re} semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h45.
De Dean DeBlois.

LE SOUFFLE DES DIEUX

1^{re} semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VO all s-t fr di 10h30.
De Jan Schmidt-Garre.

BIO

SILS MARIA
2^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ma 17h45, 20h15.
De Olivier Assayas.

LES VACANCES DU PETIT NICOLAS

1^{re} semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h.
De Laurent Tirard.

REX

THE SALVATION
1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au di, ma 20h15.
VF ve/sa 22h45.
VO angl. s-t fr/all je, lu 20h15.
De Kristian Levring.

STUDIO

NOS ÉTOILES CONTRAIRES
4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h30. VF sa/di 17h30.
VO angl. s-t fr/all me au ve, lu/ma 17h30.
De Josh Boone.

MILKY WAY
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
De Cyril Bron.



L'instantané de Stefano Iori...



... Camille cartonne au MAH



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Job Service (quai Ph.-Godet 18), travail
des jeunes – placement et information,
sur rendez-vous tél. 032 725 35 55.

La Courte Echelle (rue des Fausses-
Brayes 3), lieu d'accueil enfants-
parents, lundi-mardi de 14h30 à 17h30;
mercredi et jeudi de 8h45 à 11h45, tél.
032 724 45 15, www.lacourteechelle.ch.

La Margelle, lieu d'écoute et d'accom-
pagnement spirituel, (rue de l'Ancien-
Hôtel-de-Ville 7), tél. 032 724 59 59.

Lecture et Compagnie, www.lecture-et-
compagnie.ch, tél. 079 543 44 62.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'urgence
144 communique les coordonnées du
pharmacien de garde atteignable pour
les ordonnances urgentes soumises à la
taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à
domicile pour vous-même ou un pro-
che? Vous cherchez des informations?
Adressez-vous au service d'Accueil,
Liaison et Orientation de NOMAD
(alo.nomad): T. +41 32 886 88 88,
– jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à
20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes
soignantes pour les habitants de Neu-
châtel sont installées à Peseux et à
Marin. Informations complémentaires
sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Culte du dimanche 7 septembre

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 10h, culte sainte cène,
M. T. Perregaux.

Temple du Bas: je 04.09 10h, médita-
tion, salle du refuge.

Di 10h15, culte paroissial Thomas-
messe avec un spectacle méditatif itiné-
rant «De nuit comme de jour» sur Etty

Hillesum. Vente de fruits TerrEspoir à la
sortie. Culte suivi d'un apéritif dina-
toire.

Eglise ouverte du lundi au vendredi de
16h à 18h et samedi de 11h à 13h pré-
sence et exposition: «Architecture du
sacré – entre terre et ciel» jusqu'au
24 septembre.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les
jours de 9h à 19h, pour le recueille-
ment.

Est:

Maladière: di 11h45 culte aux rythmes
de l'Afrique avec Présence Afrique
Chrétienne.

Portalès: di 10h, célébration animée
par l'équipe œcuménique d'aumônerie
de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du
mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa 06.08 à 17h, messe en
portugais; di à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de
messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 06.08 à
17h messe; di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 06.08 à
18h30, messe; di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa 06.08 à
16h30 messe en croate.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration
animée par l'équipe œcuménique d'au-
mônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e diman-
che du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à
La Chau-de-Fonds: di, 10h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeliger S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

Publicité

BB GINDRAUX
Fenêtres

• Bois - métal
• Bois
• PVC

www.gindraux.ch

ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80

Bonne route 
.....

*182 ch au départ,
182 bpm à l'arrivée.*



FORD FIESTA ST

> Moteur EcoBoost

Élégance et puissance en parfaite harmonie! Moteur EcoBoost 1.6 litre, 182 ch, sièges sport Recaro et châssis parfaitement réglé pour des performances impressionnantes. A vous maintenant de vivre le plaisir de conduire en pole position.

Leasing dès **Fr. 259.-*** par mois

GARAGE
DES **3** ROIS SA

Garage des 3 Rois S.A.
Pierre-à-Mazel 11,
2000 Neuchâtel,
Tél. 032 721 21 11
info@3rois.ch, www.3rois.ch



ford.ch

*Leasing Ford Credit, Fiesta ST-1.6 l EcoBoost, 182 ch/134 kW, prix du véhicule Fr. 25'390.-, versement initial Fr. 5793.-, taux (nominal) 3.33%, assurance mensualités Ford incluse, taux (effectif) 3.39%. Durée 36 mois. 10'000 km/an. Caution et valeur résiduelle selon les directives de Ford Credit. Assurance casco complète obligatoire non comprise. Le crédit sera refusé au cas où il pourrait entraîner le surendettement du consommateur (art. 3 LCD). Offre valable jusqu'au 30.9.2014 ou révocation, chez les concessionnaires Ford participants. Fiesta ST-1: consommation moyenne 5.9 l/100 km. Emissions de CO₂ 138 g/km. Catégorie de rendement énergétique E. Emissions moyennes de CO₂ des modèles de voitures neuves en Suisse: 148 g CO₂/km.



Le Conseil des jeunes de la Ville de Neuchâtel s'étend aux communes de Peseux et de Corcelles-Cormondrèche

Le Conseil des jeunes s'ouvre à La Côte

Le Conseil des jeunes de la Ville de Neuchâtel est ouvert depuis la rentrée aux élèves du centre scolaire de La Côte. La Ville de Neuchâtel et les communes de Peseux et de Corcelles-Cormondrèche ont renforcé leur collaboration en signant une convention en ce sens.

Le Conseil des jeunes de Neuchâtel et de La Côte prend forme. Il comprendra 60 membres issus du cycle III (9^e à 11^e hamos) et provenant à part égale des centres du Mail, des Terreaux et de La Côte. «Il s'agit d'un lieu d'expression des jeunes et de développement de projets», a indiqué en conférence de presse Thomas Facchinetti, directeur de la Culture et de l'Intégration. «Les élèves peuvent choisir, diriger et ont un rôle à jouer au sein du Conseil des jeunes. Celui-ci véhicule de nombreuses valeurs telles que l'autonomie et la responsabilisation. C'est un apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté», a détaillé Christian Berger, directeur du centre scolaire des Terreaux. Pour mener à bien leurs projets, les jeunes disposent d'un budget annuel de 42'000 francs, dont 35'000 proviennent de la Ville de Neuchâtel, 3'500 de Peseux, et 3'500 de Corcelles-Cormondrèche.

Tous les élèves des collèges du Mail, des Terreaux, des Sablons et désormais des Coteaux ont la possibilité de faire partie du Conseil des jeunes de Neuchâtel et de La Côte. Les intéressés peuvent encore s'inscrire jusqu'au vendredi 12 septembre auprès du secrétariat de leur école.



Rencontre avec Elyes Hammami et Cyril Babaïantz, respectivement président et vice-président du Conseil des Jeunes.

Quels changements apporte ce nouveau partenariat au sein du Conseil des jeunes?



Elyes Hammami et Cyril Babaïantz, président et vice-président du Conseil des jeunes, ont hâte d'accueillir samedi les élèves des écoles secondaires à la Case à chocs.

Cyril: Le Conseil des jeunes ne se limite plus aux centres du Mail et des Terreaux. Il y aura aussi des élèves de La Côte. Ce qui nous amènera plus d'idées!

Elyes: Avec la nouvelle construction du Conseil des jeunes, on touche un centre de plus. Sur les 60 membres, 20 viennent désormais de La Côte. Ils nous apporteront des idées. Pas seulement les leurs, mais celles de tous leurs amis. En plus des idées des élèves du Mail et des Terreaux, nous aurons encore celles de tout le centre de La Côte!

Vriez-vous d'un bon œil que le Conseil des jeunes s'étende encore à d'autres communes?

Elyes: La fusion marche bien à petite échelle. Si on ajoutait encore d'autres communes, il y aurait trop d'idées. Je verrais mieux la création de plusieurs Conseils des jeunes dans le canton de Neuchâtel. Chacun d'eux aurait son propre budget avec ses projets, et nous pourrions nous retrouver deux fois par an pour des projets communs.

Le budget se monte désormais à 42'000 francs par an. Qu'allez-vous faire avec cet argent?

Cyril: Pour le moment, on travaille pour organiser une soirée Urban street à la Case à chocs. On a aussi animé des

activités du Watt air jump dans le cadre du Festival des sports.

Elyes: Il y a aussi beaucoup de petites choses que l'on n'imagine pas derrière ces événements. Les frais de la commission, les billets pour prendre le bus: ce sont plusieurs petites dépenses qui viennent s'ajouter. On n'utilise pas forcément tout ce que l'on nous donne!

Comment avez-vous concrétisé ce projet de soirée Urban street?

Elyes: Il n'y a que pendant les séances plénières que nous sommes réunis à 60 membres. C'est là que nous avons eu l'idée d'organiser une soirée à thème. Après le travail s'est fait au sein d'une commission d'environ 30 personnes. On s'est vu à peu près une fois toutes les trois semaines pour définir le thème, le lieu, la date, le public, etc. On fait un compte rendu de tout ce qui se passe pour les séances plénières. Le Conseil nous avait accordé un budget de base de 7'000 francs pour organiser la soirée Urban street. Comme ça ne suffisait pas, on est retourné pour demander un budget de 8'000 francs. Les membres ont dû voter pour dire s'ils accordaient le budget, s'ils le refusaient ou encore s'ils préféraient abandonner le projet. On nous l'a accordé. Maintenant, on règle les dernières petites choses avant la soirée, qui a lieu samedi 6 septembre à la Case à chocs (voir détails en page 7).

Que vous apporte l'organisation de cet événement?

Elyes: De la fierté! D'habitude, on vient, on s'amuse et on repart. Là, je suis vraiment content et j'ai hâte d'y être. C'est un aboutissement! La fête se passe mieux lorsqu'on peut montrer ce que l'on a fait. C'est bien plus amusant! On en reparlera encore après. On aura beaucoup plus de souvenirs que si l'on était juste des consommateurs.

Cyril: Il y a aussi cette fierté d'améliorer la jeunesse de Neuchâtel. On peut proposer et faire des projets. On représente un peu les jeunes. La notion d'altruisme est importante: on pense aux autres, on ne peut pas être égoïste. Lorsque quelqu'un a une idée, on ne peut pas dire qu'elle est nulle. Si on trouve cette idée mauvaise alors on va essayer de l'améliorer.

Vous êtes des spécialistes des soirées à thèmes. Qu'est-ce qui vous plaît dans ce concept?

Cyril: Dans les films, on voit des super soirées américaines. Elles ont l'air vraiment cool! On est des adolescents, c'est normal qu'on commence à vouloir faire la fête. Quand il y a des soirées



électro à la Case à chocs, on ne nous laisse pas entrer. La soirée Urban street est adaptée pour nous, sans alcool. On va pouvoir sauter, danser, manger et passer du temps le soir avec les copains.

Elyes: On pense tout le temps que fêter c'est pour les adultes. Nous aussi, on veut s'amuser, mais pas avec des adultes de 40 ans. Ces soirées, elles sont pour nous! Je ne pense pas qu'on ait besoin d'avoir 18 ans pour s'amuser, et on n'a pas besoin d'alcool non plus. Des amis, de la musique, une bonne ambiance et de la joie de vivre: cela me suffit pour passer une bonne soirée!

Anne Kybourg